Produit fongicide pour terrasse en béton, et sols extérieurs : ULTRA CONCENTRE TERRASSE

DESCRIPTION PRODUIT Produit Fongicide pour Terrasses :

TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRE SPECIAL SOLS ET TERRASSES est un produit fongicide pour le nettoyage des dalles de terrasse à base d'agents fongicides puissants. Une fois dilué, il est pulvérisé sur les dépôts verts ou moisissures. Il ne laisse aucune trace ni pellicule sur les matériaux et n'en change ni l'aspect ni la couleur. TRAITEMENT FONGICIDE CONCENTRE s'utilise pour assainir tous les supports du bâtiment et détruire tous les types de micro-organismes courants sur toutes les surfaces.

Fabriqué en France dans notre usine Arcane Industries.

AVANTAGES PRODUIT

- Détruit les dépôts verts, lichens, algues, moisissures et champignons
- 2-3 heures sans pluie suffisent pour l'appliquer mais privilégiez l'application par temps dégagé
- Recouvrable (le support peut être peint une fois les dépôts éradiqués)
- Actif en quelques jours
- Curatif et préventif (retarde la réapparition des dépôts verts)
- Formule boostée permettant un traitement très longue durée)
- Tous sols extérieurs
- Tous matériaux, non agressif, n'attaque pas les métaux
- Laisse respirer le support
- **Très économique: 1 litre de concentré traite jusqu'à 250 m²**
- Ne forme pas de film en surface.
- Application facile
- Permet de retrouver l'aspect originel du matériau, et le prépare à l'application d'un enduit ou d'une peinture

DESTINATION

Terrasses, sols extérieurs

MATÉRIAUX ÉLIGIBLES

- Pierres naturelles et reconstituées,
- Grés cérame
- Carrelages
- Joints ciment
- Chapes ciment
- Dalles béton
- Enduits minéraux à base de ciment ou de chaux,
- Bétons

INFORMATION ETIQUETTE

Le produit Traitement fongicide ultra concentré terrasse étant similaire au produit générique: Traitement fongicide ultra concentré sols murs toitures façades, vous recevrez un bidon portant le nom du générique

APPLICATION OUTILS REQUIS

Brosse, pinceau, pulvérisateur. Nettoyage des outils immédiatement à l'eau après application.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Si l'épaisseur de dépôts verts est importante, un grattage et un brossage préalables sont recommandés (brosse, karcher®).

MISE EN OEUVRE

DILUTION DU PRODUIT :

- Surfaces peu contaminées : Diluer 1L dans 49L d'eau pour traiter 250 m².
- Surfaces moyennement contaminées : Diluer 1L dans 19L d'eau pour traiter 100 m².
- Surfaces contaminées (volume de dépôts verts important) : Diluer 1L dans 9L d'eau pour traiter 50m².

Peut être dilué jusqu'à 20 fois dans l'eau dans selon la contamination. Homogénéiser une fois dilué.

- Appliquer le produit jusqu'à refus en imprégnant bien le support à traiter
- Laisser agir 3 à 4 jours puis brosser les dépôts verts, algues, champignons résiduels et

rincer à l'eau
- Dans le cas d'espèces particulièrement résistantes, renouveler l'application.
- Renouveler l'opération tous les ans dans des conditions normales d'entretien du support.
- Les surfaces destinées à rester à l'état brut seront traitées dès apparition d'une coloration. S'applique sur tous les supports : tuiles, béton, crépi, briques, matériaux de parement, façades en enduit de ciment, ardoise...).

RECOMMANDATIONS

- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Si vous désirez imperméabiliser le support ensuite, vous pouvez utiliser notre ARCAFUGE indépendamment.
  Il est déconseillé d'appliquer un traitement fongicide et un imperméabilisant en même temps, nous avons fait les tests labo et les résultats sont très peu favorables. (L'imperméabilisant a une action trop légère pour être réellement efficace).
- Il est toujours recommandé de venir brosser et rincer le support une fois l'action de TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRE effectué afin d'éviter toute tache sur le long terme.
- Ne pas appliquer par temps de pluie, de neige ou de temps venteux et par des températures supérieures à 35°C ou inférieures à 5°C.
- Emballage contenant du produit non utilisé : éliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Emballages vides : Eliminer l'emballage vide et rincé conformément aux prescriptions du règlement municipal de ces déchets. Ne pas réutiliser l'emballage après l'emploi du produit. Composés de l'ammonium quaternaire: chlorures de C12-14 alkyldiméthylbenzyle (CAS: 68424-85-1), teneur massique de 50 % (m/m) dans le produit. TP02. Après l'application, ne pas toucher le support traité pendant 4 jours. Ne pas projeter sur les fleurs, les plantes ou le gazon.

PROTECTION

Aucune

SÉCHAGE

- Séchage (20°C): 3 heures.
- Recouvrable: 3 à 4 jours. Le temps de séchage variera en fonction de la température, du taux d'humidité et de la circulation de l'air.

ENTRETIEN

Aucun

CONSOMMATION

- 250 m² / L pour surfaces peu contaminées.
- 100 m² / L pour surfaces moyennement contaminées
- 50 m² / L pour surfaces très contaminées

CONSERVATION

Durée de conservation 2 ans.

Mentions Légales :
Tenir hors de la portée des enfants. Utiliser les Equipements de protection individuelle. Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient COMPOSE DE L'AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLE-C12-14 (nombre pair) - ALKYLDIMETHYL, CHLORURES. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l’étiquette et les informations concernant le produit.